

QUÉBEC EN FORME ROSEMONT

GUIDE

D'APPEL D'OFFRES

VOLET : ACTIVITÉS

juillet 2012 à juin 2013

décembre 2012



AVANT TOUTE CHOSE
ET POUR VOUS AIDER...

Si vous avez des questions
sur le guide ou
sur le formulaire,
S.V.P.
n'hésitez surtout pas
à contacter :

Sylvain Plante, agent de développement
CDC de Rosemont, volet QEF
au 514-524-1797 poste 241 ou
s.plante@cdcrosemont.org

COMITÉ QUÉBEC EN FORME DE ROSEMONT

Le comité Québec en Forme de Rosemont (QEF) est heureux d'inviter les organismes du quartier à déposer des appels d'offres d'**activités concertées** pour l'année 2012-2013 (juillet 2012 à juin 2013), dans le cadre du soutien financier de *Québec en Forme* (QeF).

***Susciter le développement de saines habitudes de vie auprès
des enfants de 0 à 17 ans et de leurs parents
dans une approche d'actions concertées***

LES PROPOSITIONS DOIVENT NOUS PARVENIR
AU PLUS TARD LE VENDREDI 2 MARS 2012, 17h.

À :

COMITÉ QEF ROSEMONT

SYLVAIN PLANTE

s.plante@cdcrosemont.org

LA DÉMARCHE QEF DANS ROSEMONT

Historique :

En mars 2008, la CDC de Rosemont a invité les acteurs du quartier, en présence d'une responsable de Québec en Forme (QeF), pour présenter et pour déterminer si ce nouveau fonds pouvait répondre aux besoins de la communauté rosemontoise. Plus de 25 personnes ont participé à cette rencontre et les partenaires ont signifié leur intérêt et leur volonté de poursuivre l'échange et d'entrevoir un projet pour le quartier.

En juin 2008, une 2^e rencontre s'est tenue en présence de plus de 20 intervenants du quartier. Les gens ont décidé d'aller de l'avant et ont choisi de prendre le temps de dresser un portrait et d'élaborer une planification stratégique (scénario « cappuccino ») plutôt que faire le tout de façon accélérée (scénario « expresso »).

Ainsi, en septembre 2008, se sont créés deux comités de pilotage : alimentation et activités physiques et de loisir. La dynamique fut animée par la CDC de Rosemont. Les membres ont assuré une participation très active et soutenue. L'expertise terrain et la forte connaissance du quartier des membres du comité ont permis de bonifier l'analyse du portrait et de dégager assez facilement les enjeux.

En février 2010, les deux comités de pilotage se sont regroupés au sein d'un seul comité : le comité QEF de Rosemont.

En juin 2010, le comité QEF de Rosemont a déposé le plan d'action triennal (Planification triennale 2011-2013) et une demande de soutien financier à Québec en Forme. La demande a reçu un accueil positif de Québec en Forme.

En septembre 2010, un financement de démarrage de quatre mois a été accordé pour l'embauche d'une ressource pour la réalisation du plan d'action de l'AN I.

Le 18 octobre 2010, le comité QEF de Rosemont a présenté les résultats de sa démarche et la planification triennale¹ lors d'une rencontre de quartier où étaient présentes une cinquantaine de personnes.

De novembre 2010 à janvier 2011, le comité QEF Rosemont a travaillé à préparer la gouvernance et l'appel d'offres, entres autres. Le 31 janvier 2011, une rencontre de quartier a porté sur ces deux sujets et le lancement de l'appel d'offres pour le plan d'action annuel de l'AN II (juillet 2011 à juin 2012).

En juillet 2011 neuf projets ont été financés tant dans le domaine de la saine alimentation que dans celui d'un mode de vie physiquement actif.

Le comité QEF Rosemont travaille également à la mise en action d'un plan de formation et d'un plan de communication.

Nous voilà maintenant à lancer l'appel d'offres pour les projets de l'AN III (juillet 2012 à juin 2013).

¹ Présentation de la planification stratégique 2011 – 2013. Comité Québec en Forme de Rosemont. 18 octobre 2010
Document disponible sur demande ou sur le site internet de la CDC de Rosemont

LE COMITÉ QUÉBEC EN FORME DE ROSEMONT

Sa vision

Une population rosemontoise, notamment les enfants et leurs familles, qui pratique de saines habitudes de vie dans le plaisir, de façon autonome, avec un savoir-faire et qui s'est approprié ces pratiques dans tous les milieux du quartier.

Sa mission

Susciter le développement de saines habitudes de vie auprès des enfants de 0 à 17 ans et de leurs parents dans une approche d'actions concertées.

Les quatre priorités de la planification triennale et les objectifs correspondants :

- **Communication** : *Entre les organismes, les intervenants et la population*
 - Faire connaître les ressources auprès de la population
 - Rejoindre davantage les clientèles vulnérables, plus difficiles à rejoindre ou ne fréquentant aucun réseau
 - Faciliter la circulation de l'information entre les intervenants et les organismes
- **Environnement physique** : *La pleine utilisation de l'environnement physique*
 - Participer à l'amélioration de l'aménagement et de l'accessibilité de l'environnement physique
 - Favoriser le développement de nouveaux lieux
 - Maximiser l'utilisation des installations et des lieux existants
 - Favoriser une saine alimentation dans les installations, lieux et événements
- **Activités**: *Amélioration de l'offre d'activités concernant la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif pour les 0-17 ans et leurs familles*
 - Améliorer l'offre d'activités en fonction des besoins et en privilégiant les partenariats
 - Approfondir la connaissance des besoins et intérêts des différents sous-groupes
 - S'assurer de la qualité de l'offre par la formation des intervenants et organismes
- **Gouvernance**: *Un milieu et des actions concertées*
 - Définir et clarifier le mode de gouvernance
 - Poursuivre le travail en partenariat

APPEL D'OFFRES volet « ACTIVITÉS »
juillet 2012 à juin 2013

1) PRINCIPES DIRECTEURS DE L'APPEL D'OFFRES D'ACTIVITÉS

- A. Tout projet ou activité proposé doit être en concordance avec la Planification triennale 2011-2013² du comité QEF de Rosemont, et porter sur la priorité:
- **ACTIVITÉS: Amélioration de l'offre d'activités concernant la saine alimentation et le mode de vie physiquement actif pour les 0-17 ans et leurs familles**
- B. Tout activité ou projet **doit** être réalisé en **partenariat**, c'est-à-dire : collaboration entre plusieurs organismes / prêt de matériel / prêt de ressource humaine ou de local, etc.
- C. Le soutien financier est dédié aux **activités**, par exemple: embauche de personnel, réalisation d'activités et matériel correspondant (balise QeF).
- D. Aucune activité existante ne pourra être soutenue (balise QeF).
- E. Aucune immobilisation ne peut faire l'objet de financement (balise QEF).
- F. Le montant maximum alloué pour chaque proposition est de 25 000 \$.

2) PROCESSUS DE SÉLECTION DES PROJETS

- A. Un comité d'analyse indépendant, nommé par le comité QEF de Rosemont, évaluera les propositions à l'aide d'une grille d'évaluation et des outils de la Planification triennale 2011-2013. Le comité visera une diversité de projets et de groupes d'âge en saine alimentation et en mode de vie physiquement actif.
- B. Les décisions sont prises principalement en fonction des paramètres suivants.
- Pertinence des activités en regard des stratégies et objectifs de la planification triennale 2011-2013, volet « activités ».
 - Le partenariat avec d'autres organisations du quartier.
 - L'expertise des organismes et des partenaires impliqués.
 - En fonction des critères du formulaire d'appel d'offres.

3) ADMISSIBILITÉ

- A. Être un organisme légalement constitué.
- B. L'organisme proposeur doit être un organisme ayant son siège social à Rosemont ou avoir une partie importante de ses activités dans le quartier Rosemont.
- C. La mission ou les activités de l'organisme proposeur doit rejoindre au moins un volet de l'objectif portant sur la rubrique « activités » de la planification triennale du QEF Rosemont
- D. Les activités doivent s'adresser à une population correspondant à un ou plusieurs groupes d'âges à l'intérieur de la cible des 0-17 ans.

² Présentation de la planification stratégique 2011 – 2013. Comité Québec en Forme de Rosemont. 18 octobre 2010
Document disponible sur demande ou sur le site internet de la CDC de Rosemont

4) CONDITIONS

- A. L'offre de services doit être reçue au plus tard le **vendredi 2 mars 2012 à 17h**.
- B. Les activités devront être réalisées entre juillet 2012 et juin 2013.
- C. Les activités doivent être réalisées en **partenariat**.
- D. **Le partenariat n'est pas seulement un appui au projet. Le partenariat doit être une contribution ou une participation concrète aux activités**

5) CONFIRMATION ET MODALITÉS D'ENTENTE

- A. Les propositions retenues feront partie du plan d'action de l'AN III acheminé à QeF le 30 avril 2012. La décision du comité QEF Rosemont n'est pas définitive car elle dépend de la réponse de Québec en Fome (celle-ci devrait normalement arriver en juin 2012).
- B. Si le montant accordé par Québec en Forme est moindre que celui demandé par le comité QEF de Rosemont, ce dernier devra procéder à une révision du budget global incluant le volet activités et les autres priorités.
- C. Suite à ce processus de révision budgétaire portant sur les quatre priorités, incluant les activités, **les groupes proposeurs seront avisés au plus tard le 30 juin 2012.**
- D. Une entente contractuelle sera signée entre le groupe proposeur et l'organisme fiduciaire du fonds QeF pour Rosemont (CDC de Rosemont).

6) MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES APPELS D'OFFRES

- A. La « section **AIDE** » de ce guide, vous aidera à remplir le formulaire de présentation des appels d'offres juin 2012 – juillet 2013.
- B. Si vous avez des questions sur le guide ou sur le formulaire, S.V.P. contactez Sylvain Plante, agent de développement CDC de Rosemont, volet QEF au 514-524-1797 poste 241 ou s.plante@cdcrosemont.org
- C. Il s'agit d'un document Word qui vous sera acheminé par voie électronique.
- D. Nous n'accepterons que les formulaires remplis à l'ordinateur (la compatibilité Mac et PC a été prise en compte).
- E. Veuillez être précis et remplir toutes les cases (inscrire « N/A » si une question ne concerne pas votre proposition).
- F. Si votre proposition comporte plusieurs activités ou volets, veuillez donner les détails précis pour chacune d'elle et un résumé global.
- G. Comme les propositions d'activités demandent la concertation et la participation de partenaires, nous aurons besoin des engagements précis de ceux-ci.
- H. Les partenariats ne doivent pas se faire sous la forme d'une lettre d'appui. Il doit y avoir des actions concrètes et mesurables.
- I. Si vous ou un partenaire faites une contribution financière aux activités, il est primordial de le mentionner.
- J. Vous pouvez ajouter des informations supplémentaires sur des pages en annexe.
- K. Vous devez nous faire parvenir une copie de votre formulaire par voie électronique **AU PLUS TARD LE VENDREDI 2 MARS 2011, 17h.** à s.plante@cdcrosemont.org Aucun dépôt ne sera accepté après cette date.

IMPORTANT :

La période d'appels d'offres débute le 6 décembre 2011 pour se clore le 2 mars 2012

Merci de votre participation!

Le comité QEF de Rosemont

AIDE
POUR LE FORMULAIRE
D'APPEL D'OFFRES
VOLET : ACTIVITÉS

Le « Formulaire d'appel d'offres, volet activités » comporte deux sections avec, entres autres :

1. La section 1 ou « **description globale** » :

- ✓ Identification de l'organisme proposeur.
- ✓ Sommaire **global** du projet.
- ✓ Les informations sur les partenaires, les contributions financières et le budget demandé.
- ✓ Et autres renseignements

2. La section 2 ou « **fiche(s) d'activité(s)** » :

- ✓ Description de l'activité / volet.
- ✓ Si votre projet comporte plus d'une activité ou d'un volet, remplir une fiche détaillée par activité.
- ✓ Une méthodologie commune de définition des objectifs spécifiques.
- ✓ Et autres renseignements.

3. Une feuille à faire signer par chacun de vos partenaires

1. La section 1 ou « **DESCRIPTION GÉNÉRALE** » :

1. Questions # 1 à 21 : Description de l'organisme proposeur et description générale du projet (faire la correspondance avec les fiches de la section 2).
2. Questions # 22 à 27 : Budget et contribution (de l'organisme proposeur et des partenaires) :
 - 2.1. # 22 : Budget demandé à QeF et ventilation par volet(s) / activité(s). Une colonne par volet si votre projet comporte plusieurs activités.
Donner des explications précises pour la compréhension.
 - 2.2. # 23 : Donner les informations précises sur les ressources humaines qui seront embauchées avec le financement demandé.
 - 2.2. Questions # 24 et 26 : La contribution des partenaires peut être en argent ou en prêt de services, locaux ou personnel. Évaluez justement le coût de ces contributions. Il en va de même pour votre organisme.
Ce sont des engagements fermes qui vont être reportés à la demande acheminer à QeF national.
N.B. : QeF national, ne prend pas en compte le temps dédié à la coordination.
3. Question # 28 : Pour complément d'information ou explications. Veuillez à mettre le numéro de la question.

COMITÉ QUÉBEC EN FORME DE ROSEMONT

2. La section 2 ou « **FICHES D'ACTIVITÉS** » :

1. La page « Outil pour remplir les fiches d'activité(s) / volet(s) » se veut un moyen commun pour mieux expliquer et comprendre le projet proposé. C'est une méthodologie qui permettra de mieux rendre justice à votre proposition auprès du comité d'analyse de QeF Rosemont et auprès de QeF national.
2. L'appel d'offres de l'AN II (juillet 2011 à juin 2012), nous a démontré que tous les projets avaient plus d'une activité ou un volet.
C'est pourquoi, nous vous demandons de remplir une fiche (x de x) par volet.
Encore là, il sera plus facile de bien comprendre le projet et de l'analyser à sa juste valeur.
3. Les questions E) et J) proviennent d'une préoccupation de QeF national. La notion d'« expertise » est très importante. En clair et en simple, il s'agit de démontrer que le projet a été pensé et conçu par, ou avec l'aide, de personnes qui connaissent bien le type d'activité (ex. : nutritionniste, éducateur physique, etc.).
4. Les questions G) et H) sont une reproduction du formulaire QeF National. Elles doivent donc être fidèles au libellé et à la forme.
PAR EXEMPLE :

G) NOMBRE DE JEUNES TOUCHÉS PAR L'ACTIVITÉ # 1 DE 2

a) NOMBRE DE GROUPES	b) NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR GROUPE	a) x b) = NOMBRE DE PARTICIPANTS À L'ACTIVITÉ
<u>5</u>	<u>25</u>	<u>125</u>

H) POUR **CHAQUE GROUPE DE CETTE ACTIVITÉ**, IL Y AURA :

NOMBRES DE SÉANCES (# de fois par groupe)	SEANCE DE X MINUTES (durée par groupe)	PAR : SEMAINE, JOUR, PÉRIODE, SESSION, ETC. (fréquence par groupe)	PENDANT X : semaines, jours, périodes, sessions, etc. (par groupe)
<u>2</u>	<u>30</u>	<u>semaine</u>	<u>25 semaines</u>

RAPPEL : Si vous avez des questions sur le guide ou sur le formulaire, S.V.P. contactez Sylvain Plante, agent de développement CDC de Rosemont, volet QEF au 514-524-1797 poste 241 ou s.plante@cdcrosemont.org